

FLASH F.F.A.M. N° 22 - 15 Octobre 2002

Lettre d'Information destinée aux administrateurs responsables des associations des Amis des Moulins et aux Membres Individuels.

F.F.A.M., 13 rue Villiot 75012 PARIS - Tél. : 01 43 47 43 47. Secrétariat : 343 rue Haute des Banchais, 49100 ANGERS.: tél : 02 41 43 87 36 - Fax : 02 41 43 98 21.

La Note du Rédacteur,

Le numéro 22 de notre FLASH FFAM est particulièrement copieux et vous apportera la preuve que les douloureux évènements que nous avons vécus sont maintenant de l'histoire ancienne. La Fédération Française des Amis des Moulins a retrouvé tout son dynamisme. Vous trouverez dans les paragraphes suivants les importants projets qui sont les nôtres, le Forum des Moulins de Septembre 2003, les fiches pratiques qui étaient réclamées depuis longtemps, le programme de formation devenu indispensable avec la multiplication des moulins restaurés.

Ayant été lourdement ponctionné par "l'épisode judiciaire", dont on mesure de plus en plus l'inutilité, notre budget est devenu plus difficile et des mesures financières ont été prises.

La Fédération n'est pas seulement un bureau à Paris et une équipe dirigeante, si dévouée soit-elle. C'est aussi toutes les associations adhérentes et tous les adhérents individuels. Vous trouverez ci-jointe une lettre de notre Président sur "Moulins de France". C'est sur tous les projets que nous vous proposons que nous vous demandons votre participation active.

1) Nouvelles de la Fédération.

Réunion du Conseil d'Administration du 5 Octobre 2002.

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 1^{er} Juin a été approuvé après corrections. Il sera envoyé aux associations adhérentes

Fonctionnement de la Fédération.

La rétrocession à l'OPAC d'un des deux appartements et l'ajournement de l'engagement de personnel tant que nous serons 13 rue Villiot a été approuvé. Le secrétariat administratif et technique est assuré, pour l'essentiel, par D.MICHENAUD, B. SAULDUBOIS, et M. CARON jusqu'à l'Assemblée générale, en avril 2003 ; le secrétariat opérationnel de la FFAM est transféré chez le Secrétaire, en raison de la difficulté à faire renvoyer durablement le courrier par la Poste.

Adressez tout le courrier à

FFAM c/o Bernard SAULDUBOIS - 343, rue Haute des Banchais - 49100 ANGERS.

"Moulins de France"

fait de nouveaux adhérents tous les jours. Nous sommes actuellement à 1320 abonnés payants. Un gros souci cependant : l'agrément de la commission paritaire de presse vient de nous être supprimé. A. BOUCHARD fera **va présenter** un recours gracieux et **ainsi qu'** un nouveau dossier **à soumettre à une prochaine commission.**

Éoliennes anciennes.

B. SAULDUBOIS est désigné comme le **responsable de la Section "Éoliennes anciennes"** (Bollée).

Situation financière

La comptabilité 2000 est terminée. Elle a demandé un très gros travail à notre trésorière. Le Conseil a approuvé différentes écritures de régularisations. Le point a été fait sur le matériel figurant au bilan. Le président a félicité la Trésorière pour son travail et l'a remercié au nom du Conseil.

La comptabilité 2001 sera beaucoup plus simple. Elle sera supervisée **Les comptes seront arrêtés** par le Cabinet BECCA. Le recours contre les prélèvements de l'administrateur Judiciaire, que nous

jugeons abusifs suit son cours.

Fixation des tarifs

Moulins de France

Abonnement à tarif normal : **18 € et 19,50 €** pour tout réabonnement après le 15 avril.

Abonnement à tarif réduit : **12 € et 13,50 €** pour tout réabonnement après le 15 avril.

Prix au numéro : **5 € et (3,30 €** pour les associations **adhérentes FFAM**)

Collections anciennes franco : **16 €.** **la série de 4 n°**

Les services gratuits sont supprimés. . Les tarifs publicitaires sont reconduits. Les annonces de vente de moulins sont **gratuits** pour les adhérents, de **35 €** pour les particuliers et de **80 €** pour les professionnels.

Déplacements :

Train : tarif 2ème classe. Pour les réunions ordinaires du Conseil et du Bureau fixées à l'avance, il est demandé aux membres de prendre des billets à tarif réduits. Il n'a pas été décidé, si la FFAM rembourse les cartes seniors.

Voiture : 0,21 € **du km,** quelle que soit la puissance de la voiture. Déplacement soumis à décision **accord préalable** du Président.

Publications

B. SAULDUBOIS propose une liste de publications à vendre par la FFAM (voir document ci-joint). Il s'agit seulement des ouvrages publiés par la Fédération plus deux ou trois livres très demandés. (Les Moulins d'ORSATELLI et les Moteurs Hydrauliques de CHAMPLY). Les tarifs ont été augmentés par arrondi à l'€ supérieur et pour tenir compte de la hausse très importante des tarifs des colis. Une discussion s'engage qui aboutit à la conclusion que le Conseil souhaite **envisage** l'extinction à terme de cette activité.

Statuts et règlement intérieur

B. SAULDUBOIS résume les points importants. Cette nouvelle version a été rédigée en tenant compte des analyses de Maître DEMONTRON et de Maître DUMAINE, avocat conseil de Maître LEGRAND.

Les grandes options tournent autour de trois points : les droits de vote des ARAM et des ALAM , la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration, les quorum. Le fonctionnement et la gestion de la Section des membres individuels ne donne pas entière satisfaction.

Le Secrétaire est chargé de faire les mises à jour. Il est souhaitable de les soumettre à un juriste pour validation. Les nouveaux statuts et règlement intérieur doivent être présentés à la prochaine A.G.

Le Forum des Moulins

L'Association "Moulin Vivant !", (Moulin de Sarré - 49350 Gennes) dont le Président est Pierre LAURIOU, propose d'organiser en septembre 2003 une grande manifestation sur les moulins qui s'adresserait au monde des moulins, associatifs, professionnels, grand public. L'association "Moulin Vivant !" assurera la communication, l'organisation matérielle et le financement. Elle demande à la FFAM et aux associations de participer à la partie conférences et exposés.

C'est pour la FFAM une bonne occasion de recréer son pôle Congrès, en souffrance depuis près de trois ans. Le Conseil a jugé que c'est une occasion à ne pas laisser passer et a décidé de s'y associer activement. .

Fiches pratiques de la FFAM.

Elles ont pour but d'aider les associations à donner une première idée **des premiers conseils** à ceux qui ne connaissent rien du tout. Elles seront envoyées aux associations accompagnées d'une lettre pour leur dire **demander** de réagir, **afin de** pour les enrichir ou déboucher sur d'autres fiches.

On a actuellement 4 ou 5 fiches pratiques sous le coude. L'objectif était d'en lancer trois en Octobre;

- Demander des subventions,
- Produire de l'électricité.
- L'énergie hydraulique.

Suivront plus tard :

- Construire une roue hydraulique.
- La récupération du matériel.

D. MICHENAUD a commencé à travailler sur une fiche "Valorisation des Moulins" à partir de l'expérience de Bandiat-Tardoire et Moulins de Charente. A. BOUCHARD a fait la même **fourni les données** pour la Basse-Normandie. Pour ce sujet la participation des régions **ARAM étant** est indispensable. **elle** Elle transmettra la fiche par Internet à ceux qui sont intéressés **en feront la demande.**

Les trois fiches à paraître en octobre sera **seront** envoyées à A. COUTARD pour mise en forme, en regard du programme général de parution.

Programme de Formation

Le président a présenté le programme de formation pour les propriétaires de moulins et pour les employés de collectivités locales qui ont des moulins restaurés. Il s'agit des stages de 2 jours pour des groupes de 3 à 6 stagiaires. Les thèmes abordés seront : fabrication de l'huile, restaurer son moulin, faire fonctionner un moulin à vent, la fabrication de la farine. Les modules seront confiés à un formateur choisi par la FFAM. Les stages seront payants : 150 € pour deux jours **(avec repas, sans hébergement)**. La FFAM sera l'organisme coordinateur. Le premier stage "Huile" pourra se réaliser en Janvier 2003, avec comme support la SARL du Moulin de Rancogne.

Brochure "Tout savoir sur la FFAM et les Associations"

B. SAULDUBOIS a présenté le contenu d'une brochure d'une vingtaine de pages appelée à remplacer la Lettre d'Information 31 qui a servi jusqu'à maintenant et qui est dépassée. La nouvelle reprend le plan de l'ancienne.

Le public visé est :

- les associations qui ont besoin d'avoir un vademecum sur la Fédération et les éléments d'une première réponse aux questions qui leur sont posées.
- Ceux qui demandent des renseignements sur la Fédération, une trentaine de lettres par an. Il est rappelé que toute demande émanant d'une région où il y a une association est renvoyée sur cette association qui doit assurer le suivi. A noter aussi que depuis la création de FDMF, plusieurs régions sont à considérer comme sans associations : 3 départements bretons, Charente Maritime, Gironde et Dordogne, Lot-et-Garonne, les deux Savoie, Ariège.

B. SAULDUBOIS propose deux présentations : la brochure reliée ; des fiches sous jaquette. Cette dernière formule a la préférence du Conseil.

2) Nouvelles des associations

ARAM Provence

La lettre de l'association "Vent d'Auro" n° 9, de Juin 2002, nous informe de l'activité de l'association.

Le conseil d'administration du **?** a réélu son bureau. H. AMOURIC demeure le Président. Les autres membres ont changé : les vice-présidents sont Albert FALCHETTI (13) et Bernard ROMAGNAN (83), la secrétaire est Karine SYLVAIN (13) et la trésorière Claude VAROQUEAUX (84). Onze membres complètent ce Conseil. La cotisation de l'association est de 20 €.

Le 2 mars, l'ARAM a organisé une journée de travail sur les Moulins de Provence. Elle a trois objectifs : Organiser la visite des moulins, éditer un atlas des moulins de Provence, de l'Antiquité à nos jours) avec cartes et commentaires, créer un site Internet sur les moulins de Provence. Le compte-rendu de la Journée contient des communications intéressantes sur Les moulins à huile de l'époque moderne, sur les moulins visibles sur la carte de Cassini en comparaison avec la carte des "Frontières du Royaume" et la situation actuelle, les changements sociaux du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle, sur l'exemple des moulins du Var, du Briançonnais, des Bouches-du-Rhône et de Saint Rémy. On été abordé également le site de Barbegal et des informations diverses sur les manifestations et les visites de moulins. De nombreux moulins sont cités : le moulin Jean Bertrand, à Pélissanne, la coopérative oléicole "la Castellanne" et de "soupe froide, au Castelet, les moulins de la Cadière d'Azur, les moulins de Forcalquier et Niozelles.

ARAM de Basse Normandie

Parution du bulletin de l'Association, "C'est à dire". Il est presque entièrement consacrée à l'énergie éolienne moderne. Intéressant !

On annonce aussi la naissance de Pauline, première fille de Nathalie et Philippe ROUSSEL. Nathalie ROUSSEL (née Hinault) est la responsable du Moulin de la Sée à Brouains, dans la Manche et la secrétaire de l'ARAM Basse-Normandie.

Amis des Moulins de la Sarthe

Le n° 47 - Octobre 2002 de Moulins de la Sarthe comporte un dossier sur le chanvre. Ce dossier très complet a été réalisé grâce à la documentation fournie par Monsieur LALASSIGNÉ, Président de l'Association de sauvegarde des fours à chanvre. Contact : 02 43 97 49 26 - Fax : 02 43 97 18 27. Les fours à chanvre sont les témoins d'une activité très importante au XIXème siècle en Sarthe, en Maine-et-Loire et dans beaucoup de région de France. L'article comprend la description d'une "ribe" à chanvre. Le four à chanvre de Tassillé et Auvers-sous-Montfaucon (72) est lauréat des récents Trophées du Patrimoine du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire.

Les Amis des Moulins de la Mossig.

Les Amis des moulins de la Mossig viennent de nous faire parvenir une brochure "Les moulins de la Mossig" catalogue de l'expositions réalisée du 14 juin au 20 août 2001 à bord du Naviscope Alsace. La Mossig, affluent de la Bruche, est torrent sur un tiers de son tracé, elle devient progressivement rivière tranquille au milieu des champs de blé. Elle a fait tourner près de 50 moulins de toutes nature au temps de l'apogée des moulins. Les moulins s'adaptèrent au différents profils de la rivière et au nécessité d'une région aux activités très diverses. Amis des Moulins de la Mossig - 1,rue de la Mossig - 67520 MARLENHEIM - 03 88 87 61 79

Centre Culturel de l'Arbalète, Moulin de l'Arbalète, à Saint Maclou-de-Folleville.

Le Moulin de l'Arbalète est un moulin à eau sur la Scie ouvert à la visite. Il est animé par une association, sous la présidence d'Henri TACCOËN. Vous avez dit "animé", oui est avec un programme qui mérite d'être cité. En 2002, la saison a commencé le 7 avril avec poisson d'avril, un repas avec truite et soupe d'ortie. 19 mai, Saint Honoré, 15 juin, méchoui, 16 juin, Journée des Moulins, 14 juillet, Fête nationale, 15 août, fruit de l'été, 1^{er} septembre, voyage annuel, 21-22 septembre, journée du patrimoine, 27 octobre, Journée pomme et cidre. A chaque fois, l'association fabrique et vend du pain à l'ancienne.

3) Nouvelles de nos partenaires.

Association des Riverains de France.

Voici la composition du bureau de l'Association des Riverains de France.

Président : Claude RAIMBERT, Moulin de Courquigny, 37110 AUZOUER-en-TOURAINNE.

Tél : 02 47 55 04 42.

Vice- Président : Philippe BORGELLA (bien connu, sinon connu en bien !)

Secrétaire : Jean-Pierre POUPINOT, 4 route de Charay, 79260 FRANÇOIS. Tél/fax : 05 49 08 05 28.

Trésorier : Marcel FERRY, 13rue de la Frauze, 15100 SAINT FLOUR. Tél/fax : 04 71 60 45 07.

L'association MAISONS DE VIGNE.

Cette association s'est donné comme objectif de sauvegarder et de mettre en valeur ces modestes édifices qui sont partie intégrante du paysage viticole. Adresse : Mairie - 72340 La Chartre-sur-le-Loir.

Colloque sur les barrages hydrauliques,

Organisé par l'Intente Interdépartementale de la Sèvre Nantaise, le 23 Septembre 2002, à Nantes. Il a rassemblé près de 200 participants. La Fédération Française des Amis des Moulins était représentée par plusieurs personnes, dont M.C CHAPALAN, de l'association des Deux6sèvres, Sylvie VERCELETTO, de la Sarthe et B; SAULDUBOIS, de l'Anjou.

Les seuils et barrages hydrauliques sont au cœur de la problématique de l'aménagement des rivières. Les différents utilisateurs de l'eau s'affrontent le plus souvent sur ce sujet. Le problème a été bien posé à Nantes. Les deux solutions extrêmes, d'une part la solution "patrimoniale" qui consiste à sauvegarder tous les barrages et la solutions "naturaliste" ne sont réaliste ni l'une ni l'autre. Il faut donc trouver une solution intermédiaire, qui consiste à sauvegarder les seuils et barrages qui présente un intérêt et à effacer les autres. Des exposés intéressants ont proposé des méthode de diagnostic pour définir l'intérêt d'un barrages. Très intéressante réunion. Les participants, sauf exceptions rares, ont fait preuve de tolérance. Des actes du colloque seront publiés prochainement. A ne pas manquer !

3) NOUVELLES DES MOULINS

Les roues hydraulique de Villement, à Ruelle.

A Villement, sur la Tourve, sur une distance de moins de 100 m, se suivent trois rues Hydrauliques. Construite au XIXème siècle et dans la première moitié du XXème, elles succèdent aux moulins dont l'activité dépérit au profit des minoteries et des usines.. Elles rendent compte du savoir-faire de leurs constructeurs dont beaucoup étaient des ouvriers de la Fonderie de RUELLE, l'actuelle DCN. La première roue, la plus en amont, est proche de la berge. Elle actionne une pompe à eau pour monter l'eau dans un bassin servant à l'arrosage. La seconde est placée au milieu de la rivière. Elle existait en 1890. Elle est reliée à la berge par une longue passerelle en fer. Elle a actionné la forge de son propriétaire, puis pompé l'eau. Enfin, elle a fourni de l'électricité aux habitants du quartier. La roue est restaurée pour produire de l'électricité. La troisième roue, la plus en aval, vient d'être restaurée et "joyeusement inaugurée", nous dit l'auteur de l'article du "Moulin à Paroles" (Bulletin de Moulins de Charente).

La roue du Moulin des Touilles, à Piégut, a été restaurée et mise en eau le 17 août 2002.

On travaille beaucoup en Charente !

3) Du côté des livres et des publications.

L'anguille en Loire - Rencontre scientifiques du 19 mars 2002.

Cet ouvrage collectif, publié en juillet 2002 fait le bilan des connaissances en regard avec les actions conduites en Loire sur cette espèce très menacée. L'objectif est de décrire les facteurs à prendre en compte pour une meilleure gestion de l'anguille européenne. Travail indispensable face aux luttes que se livrent les diverses parties prenantes. Après les préliminaires d'usage l'étude aborde les sujets suivants : la qualité de l'eau et des milieux, la circulation migratoire de l'anguille, la dynamique des populations et la biologie de l'espèce. La deuxième partie traite des projets et perspectives de recherche. La brochure comprend la liste des participant un glossaire et la liste des abréviations.

Brochure de 54 pages, couverture couleurs, nombreux . A la DIREN 3 rue Menou, 44000 Nantes

tél : 02 40 99 58 00 - Fax : 02 40 99 58 01.

Annuaire de la Meunerie Française . ANMF.

L'édition 2002 vient de paraître. Cet ouvrage donne tous les renseignements sur la meunerie française : les organisations professionnelles. La liste des moulins par département et les groupement commerciaux, la liste des farine diverses et des céréales avec les moulins qui les produisent, les statistiques nationales et européennes, l'index alphabétiques des moulins et le répertoire des fournisseurs. Bref ! une mine de renseignements, dont les FFAM peut vous faire profiter. S'adresser au secrétariat.

Compte-rendu du Congrès REMPART. 18-19-20 mai 2002, à Villandaut (Gironde)

REMPART est l'union de 170 associations locales et régionales qui mènent une action globale à la fois sur la restauration, la mise en valeur et la réutilisation du patrimoine bâti ou naturel et sur la sensibilisation, l'éducation et la formation des citoyens regroupés autour d'un projet associatif. Depuis sa création en 1966, REMPART et ses associations ont développé des chantiers de bénévolé, des chantiers d'insertion, des classes et des ateliers du patrimoine, des activité d'animation et d'édition... qui sont toutes l'illustration d'un patrimoine vivant et porteur d'une dynamique d'éducation populaire.

Contact : REMPART. 1, rue des Guillemites - 75004 PARIS. Tél : 01 42 71 96 55 - Fax : 01 4271 73 00. 36 15 REMPART. Mail : contact@rempart.com . Site WEB : rempart.com.

"Environnement" en France.

"L'environnement en France" édition 2002 publié par l'Institut Français de l'Environnement. 600 pages. C'est une source documentaire particulièrement complète dans le domaine

La restauration et l'entretien des seuils - Bassin de la Cère - Guide technique. Épidor -Comité de Rivière Cère B.P. 13 -24250 Catelnau-la-Chapelle. 1999.Ce dossier sous jaquette comprend 7 fiches : Nature, fonctions et impact des seuils ; Mécanismes de dégradation des seuils ; Affouillements et sous-cavage du pied des seuils ; Déstructuration de la carapace des seuils ; circulation d'eau à l'intérieur des seuils ; Végétations et encombres sur les seuils ; mise en œuvre des travaux sur les seuils. Un dossier indispensable pour parler du sujet.

Bulletins des associations reçus à la FFAM.

- Moulins de la Sarthe n°47 - Octobre 2002: (Voir plus haut). Excellente étude sur le chanvre.
- Moulins d'Anjou n° 86 - 4^{ème} Trimestre 2002. Moulin à eau autour de Doué-la-F. Le canal de Monsieur et les meuniers.
- Moulins de Provence n° 17 - 2002. Visite de plusieurs moulins. Colloque de la Ferté-sous-Jouarre. Exposition Journées du Patrimoine à Aix-en-Provence. Tout en couleurs.
- **Basse Normandie ?**